

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N° 2016/31**

**OBJET : MARCHÉ DE COLLECTE ET TRANSPORT DECHETS MENAGERS**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 15 mars 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 15 mars 2016

La séance est ouverte

**Le 22 Mars 2016 de l'année deux mille seize à 18 h 30**  
à la technopole du site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	A	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	M.TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	E	Mme LAGARDE
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.MOUCLIER
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	E	M.DARBO	Anne-Marie LABASTHE	E	M.FATH
Philippe BALAYE	E	Mme BOUROUSSE	Alain LAGOARDETTE		
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	A	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	E	M.CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	Mme CHENNA
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2015 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## **MARCHE DE COLLECTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3-4 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement ;

**Considérant** que le marché n°2009-01-01 de collecte et transport des ordures ménagères résiduelles et des propres et secs valorisables arrive à échéance le 30 juin 2016,

**Considérant** que le marché n°2009-01-02 de collecte et transport du verre en apport volontaire arrive à échéance le 30 juin 2016,

**Considérant** que le marché n°2014-18-01 de collecte en porte à porte et traitement des déchets verts arrive à échéance le 30 juin 2016,

**Considérant** que le marché n°2014-18-02 de collecte en porte à porte et traitement des déchets encombrants arrive à échéance le 30 juin 2016,

**Considérant** l'avis favorable du bureau.

### **Exposé :**

Au-delà de la nécessité de renouveler la prestation de collecte à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour les déchets ménagers et assimilés, le verre, les déchets verts et les déchets dits encombrants, la collectivité décide de rationaliser et d'optimiser la prestation de collecte (réduction des coûts, amélioration du tri et de la valorisation des déchets auprès des professionnels) :

- en séparant la prestation de collecte de la prestation de traitement, les opérateurs économiques et métiers étant différents ;
- en allotissant la collecte (avec transport) en fonction de la typologie du déchet ;
- en ajoutant la prestation de nettoyage des points d'apport volontaire verre.

La prestation de collecte et transport à renouveler à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 est donc désormais traitée à part de la prestation de traitement. Cette dernière fait l'objet de la délibération n°2016-32 relative au marché de traitement des déchets ménagers et assimilés.

En fonction de l'exposé ci-avant, l'objet et le périmètre de la consultation sont adaptés avec l'allotissement suivant :

- collecte en porte à porte et transport des déchets ménagers et assimilés,
- collecte en porte à porte et transport des encombrants et déchets verts,
- collecte du verre en apport volontaire et transport,
- collecte sélective des déchets des professionnels
- nettoyage des points d'apport volontaire (PAV) verre.

La consultation sera lancée selon la procédure en appel d'offres ouvert européen pour une durée de 4 ans avec une reconduction envisagée de un an.

Le montant prévisionnel du besoin est de 7 998 187,51 euros sur la durée totale des marchés, reconduction comprise.

**Le Conseil de Communauté à l'unanimité** 1264-20160322-2016\_31-DE

1. Autorise le Président à lancer l'appel d'offres ouvert européen pour assurer la prestation telle que précédemment décrite,
2. Autorise le Président à signer le(s) marché(s) avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par la Commission d'Appel d'Offres et le mandater pour poursuivre toutes les démarches nécessaires.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 22 Mars 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**

The image shows a handwritten signature in black ink to the left of a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a cross, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARTILLAC' and the year '1987' at the bottom.